

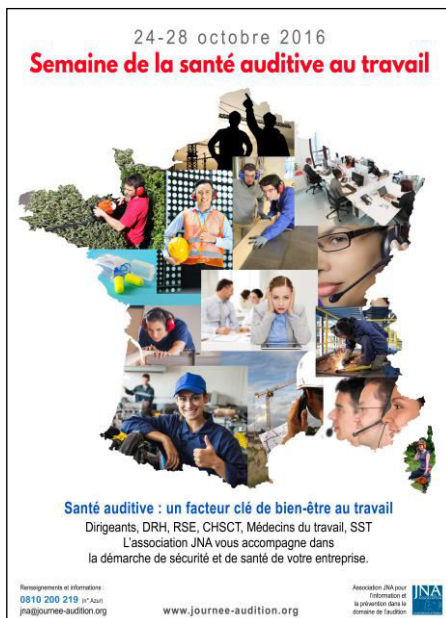
COMMUNIQUE DE PRESSE

Septembre 2016

1^{ere} Edition de la Semaine de la Santé auditive au Travail

Organisée par l'association « Journée Nationale de l'Audition » du 24 au 28 octobre 2016.

La santé auditive : une nouvelle clé pour concilier santé, bien-être et performance dans l'entreprise



79 % des Français déclarent rencontrer des difficultés à suivre des conversations au travail à cause du bruit (*Source enquête Ifop-JNA 2016*). Alors que traditionnellement la gêne sonore est imputée aux secteurs dits bruyants du BTP et des industries de la métallurgie, près de 8 actifs sur 10 travaillant dans le secteur tertiaire se disent eux aussi impactés (*Source enquête Ifop-JNA 2016*). Selon 7 Français sur 10, le bruit génère un état de fatigue (*Source enquête Ifop-JNA 2016*) et 90% des Français déclarent que le Bruit est un enjeu de santé publique. La gestion du Bruit et de ses impacts auditifs et extra-auditifs s'annoncent désormais comme un facteur clé de succès des démarches de Bien Etre dans les entreprises.

Aussi, l'association JNA lance la première édition de la « *Semaine de la santé auditive au travail* » à l'occasion de la *Semaine Européenne de la Santé et de la Sécurité au travail* qui se tient du 24 au 28 octobre 2016, et ce, pour soutenir les dirigeants, les Médecins du travail et tous les acteurs de la santé en entreprise dans leurs démarches Bien Etre et réduction du Bruit et leur proposer de nouvelles clés de réussite.

La santé auditive : un enjeu des démarches « Bien Etre » en entreprise

Les impacts du Bruit sur la santé auditive sont méconnus et sous-estimés. Le Bruit agit insidieusement comme un « agent toxique » sur la santé des salariés et celle de l'entreprise.

L'effet le plus visible : la surdité professionnelle dont la sinistralité n'est pas totalement connue car seul 1 Français sur 2 a réalisé un bilan complet de son audition à ce jour (*Source : différentes études Ipsos -JNA*).

Pour autant, selon le Ministère de la santé, la surdité professionnelle représenterait un coût de 100 000 euros par salarié touché. Cette estimation du coût public ne prend pas en compte les coûts générés par l'absence pour maladie professionnelle au sein de l'entreprise et les dysfonctionnements associés.

L'effet le moins connu : la fatigue auditive. Elle correspond à un déficit temporaire de l'audition qui va se caractériser par la sensibilité limitée dans le temps. Une exposition sonore continue au delà des seuils réglementaires de 80 dB pendant 8 heures peut générer une fatigue auditive, qui, au fur et à mesure de son installation, dans le cas où l'oreille reste soumise à exposition même en dehors du temps de travail, va engendrer une usure prématurée des cellules sensorielles de l'oreille.

Plus d'info, nouveau site web : www.sante-auditive-autravail.org

contact@sante-auditive-autravail.org

Télécharger l'affiche : <http://journee-audition.org/images/semaine-sante-auditive-travail.jpg>

Le coût social du Bruit a été estimé à 57 milliards d'euros

Le coût social du Bruit a été estimé par le Conseil National du Bruit à 57 milliards d'euros. Le coût social de la fatigue auditive n'est quant à lui pas encore évalué.

L'association JNA révélera, lors de la Semaine de la santé auditive au travail, les résultats d'un audit réalisé au sein d'un service administratif pilote.

Les effets les plus pernicioeux du bruit : les effets extra-auditifs

Les effets du Bruit ne se limitent pas à l'appareil auditif, ni aux voies nerveuses et aux aires cérébrales spécifiques de l'audition. Du fait des interconnexions de toutes les voies nerveuses entre elles, les messages nerveux d'origine acoustique atteignent, de façon secondaire, d'autres centres nerveux et provoquent ainsi des réactions marquées au niveau d'autres fonctions biologiques ou d'autres systèmes physiologiques. En prenant en compte les effets extra-auditifs, il est alors possible d'agir sur les impacts connexes et de réduire les sources de risques cardio-vasculaires, de risques psycho-sociaux, de perte de vigilance source d'accidents du travail et de bien d'autres. Des impacts interconnectés qui sont à mieux considérer.

La santé auditive : un enjeu RH

La population active au travail est déjà marquée par les effets auditifs et extra-auditifs. L'omniprésence du bruit ainsi que les modes de consommation « du bruit » en dehors du temps de travail impactent l'état de santé des Français. Les troubles de l'audition sont de plus en plus fréquents (acouphènes : sifflements, bourdonnements dans les oreilles) ; les traumatismes sonores aigus s'accompagnent de pertes prématurées de l'audition et la presbycusie (phénomène d'usure naturelle des cellules sensorielles de l'oreille avec l'âge) est de plus en plus précoce. Ainsi l'état de santé auditif de la population active est déjà entaché de ces évolutions négatives.

Avec le vieillissement de la population au travail, le phénomène de presbycusie devient un sujet incontournable des politiques du Bien Vieillir au sein des entreprises.

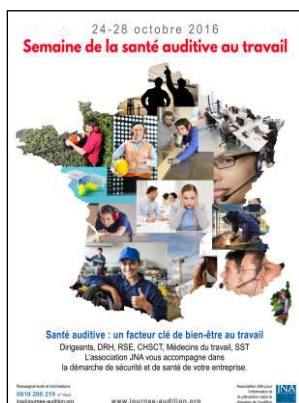
La santé auditive en entreprise : un enjeu sociétal

Intégrer la dimension Santé auditive c'est agir en amont des risques de surdit  professionnelle. Il s'agit non plus de lutter contre les  missions sonores toxiques mais de d velopper une politique de Bien-Etre au travail en int grant toutes les conditions possibles pour d velopper la qualit  de vie sonore et pr server la sant  des salari s. Aujourd'hui le spectre d'analyse se r duit bien souvent «   la lutte contre les risques ». Cela reste une condition incontournable pour le respect des salari s mais non suffisante pour d velopper une politique de bien- tre.

Au XXIe si cle, la sant  auditive au travail s'annonce comme un argument cl . Jusqu'alors inconnus, les m canismes de l'audition et leurs interconnexions avec les autres centres nerveux nous ouvrent des voies pour mieux d velopper les politiques de bien- tre et donner du sens   la n cessit  de la r duction des  missions et des expositions sonores. Le Bruit agit comme un agent toxique invisible aux impacts douloureux humainement et co teux pour les individus, les entreprises et la collectivit .

24-28 octobre : Semaine de la santé auditive au travail Mode d'emploi

A l'occasion de la Semaine Européenne de la sécurité et de la santé au travail qui se tient tous les ans du 24 au 28 octobre 2016, l'association JNA lance la 1ère édition de la Semaine de la Santé auditive au travail. Il s'agit d'un nouveau rendez-vous national pour favoriser les démarches de Bien Etre au travail en intégrant la notion de « santé auditive » comme source de gains de santé, de bien-être et de performance au travail.

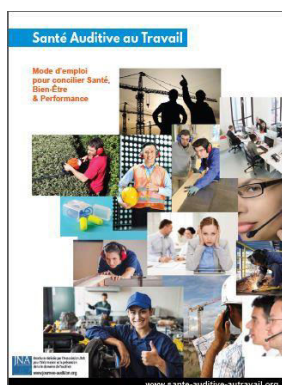


L'affiche officielle de la Semaine de la Santé auditive au travail

Le site Internet www.sante-auditive-autravail.org

support de ce grand mouvement sociétal en faveur de la santé, du bien-être. Différentes thématiques y sont développées ainsi que des approches socio-économiques de la santé auditive dans l'entreprise.

Des outils spécifiques comme des affichettes « *3 Bons gestes de santé auditive dans l'atelier ou sur le chantier* » et « *3 bons gestes de santé auditive au Bureau* ».



Les Brochures dédiées dirigeants et salariés

« Santé auditive au travail : mode d'emploi pour concilier Santé, Bien Etre et performance ».

Brochure de 12 pages indiquant aux acteurs de l'entreprise les gains possibles en santé, bien-être et performance au travail et les conseils pour les obtenir.

**Le groupe d'experts de l'audition,
membres du comité scientifique de l'association JNA**

EXPERTS	SUJETS
 <p>Docteur Didier BOUCCARA Médecin ORL - Praticien Hospitalier (75) Explorations fonctionnelles</p>	Pathologies ORL – Pertes de l'audition et surdités – Presbyacousie – Acouphènes
 <p>Docteur Pascal FOILLET Médecin ORL – Praticien hospitalier (92)</p>	Pathologies ORL - Pertes de l'audition et surdités – Presbyacousie – Acouphènes - Implants
 <p>Monsieur Philippe METZGER Audioprothésiste diplômé d'Etat (75)</p>	Aides auditives – Accompagnement audioprothétique et prises en charge
 <p>Madame Roselyne NICOLAS Spécialiste des acouphènes Présidente de France Acouphènes (75)</p>	Acouphènes – Prise en charge et accompagnement des patients acouphéniques – Politique de santé publique
 <p>Docteur Martine OHRESSER Médecin ORL - Co-fondatrice de l'AFREPA Spécialiste des acouphènes et hyperacousie (75)</p>	Surdités et pathologies ORL – Acouphènes et hyperacousie – Accompagnement pluridisciplinaire des patients acouphéniques
 <p>Professeur Jean-Luc PUEL Directeur de Recherche Inserm Institut des neurosciences - Montpellier (34)</p>	Recherches sur les solutions curatives acouphènes et hyperacousie – recherches sur les cellules sensorielles de l'oreille et neurosciences – Audiologie - Solutions du futur
 <p>Monsieur Eric RAUBER Audioprothésiste diplômé d'Etat – Lyon (69)</p>	Aides auditives – Accompagnement audioprothétique et prises en charge
 <p>Monsieur Jean STANKO Président de l'association JNA Ancien audioprothésiste diplômé d'Etat - Lyon (69)</p>	Politique de l'association – Politique de santé - Orientations des campagnes JNA – Audition
 <p>Docteur Mireille TARDY Médecin ORL - phoniatre Hôpital de la Timone – Marseille (13)</p>	Surdités – Presbyacousie – Prévention – Accompagnement de l'enfant et des personnes âgées – Impacts psychologiques - Pathologies de la voix
 <p>Professeur Hung THAI VAN ORL, Chef de service audiologie et explorations orofaciales - Hôpital Edouard Herriot - Hôpital Femme Mère Enfant (69) Centre de référence «Apprentissage et audition» - Centre Expert de l'Audition et troubles de l'équilibre</p>	Audition et troubles des apprentissages – Audition et vertiges – ORL pédiatrique – Prise en charge des seniors du grand âge – Neurosciences et solutions de médiation
 <p>Docteur Paul ZYLBERBERG Médecin du travail (75) Responsable d'associations</p>	Bruit au travail : réglementation – Démarches de réduction du bruit – Surdités professionnelles – Surdités en France et dans le monde